



ESSERTINES-SUR-ROLLE

Le vent tourne en faveur des éoliennes

«La machine repart, nous reprenons donc espoir», a déclaré le municipal Alain Zwygart mardi en référence au projet de parc éolien prévu depuis 2009 sur des parcelles communales. Constitué de quatre machines, le parc développerait une puissance de 24 millions de kWh, soit la consommation de 5400 ménages. Au Conseil général, le municipal a fait part des discussions qu'il a entretenues avec la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro sur ce dossier. Celle-ci envisagerait de réintégrer le parc essertinois dans le Plan directeur cantonal. Pour rappel, le projet avait été écarté par le Canton, suite à un préavis négatif de la société skyguide en charge de la surveillance de l'espace aérien suisse. «Dans un premier temps, elle avait mis son veto au parc éolien, en raison de menaces qu'il ferait peser sur le trafic aérien autour de Cointrin. La commune a alors mandaté une étude auprès d'experts, qui remettait en cause l'argumentaire de skyguide. La société a finalement revu sa position et levé toute opposition au projet», indique Alain Zwygart. Compte tenu de cette nouvelle donne, la société EssairVent SA, initiatrice du projet et future exploitante du site, par le biais de ses actionnaires, l'entreprise Vento Ludens et les Services industriels genevois à titre majoritaire, et la commune d'Essertines-sur-Rolle à titre minoritaire, a donc demandé à l'Etat de réexaminer le dossier. En cas de réponse favorable de ce dernier, les différentes études, notamment d'impact sur la faune, pourraient reprendre. Jusqu'à leur arrêt, celles-ci s'étaient révélées positives, aux dires du municipal, et un permis de construire avait été délivré. Le Conseil général semble lui aussi tout acquis à la cause du projet. Si tous les signaux sont au vert, les éoliennes ne sortiront pourtant pas de terre avant un moment, Alain Zwygart ne se risquant pas à articuler de date. **DDGO/DCO**